BTSA AP Aménagements Paysagers

PÉRIODE DE FORMATION Septembre à juin

DURÉE 2 ans

OBJECTIFS

Apprendre à développer des espaces d'aménagements paysagers

Maitriser des opérations techniques d'aménagements paysagers

Savoir communiquer et gérer des activités techniques

Organiser le travail et encadrer des équipes

Maitriser des situations professionnelles

CONTENUS DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- M21 Organisation économique, sociale et de gestion - Eco générale
- M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation - Français/ESC
- M23 Langue vivante - Anglais
- M31 EPS

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- Techniques de recherche d'emploi
- Communication professionnelle
- Égalité professionnelle.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- M41 Traitement des données
- M42 Informatique / Multimédia
- M51 Les contextes et les déterminants des aménagements paysager - Contextes et déterminants des Bio/Agro/paysage - SESG Sciences Economiques Sociales et de Gestion - Histoire du paysage
- M52 Connaissance des végétaux et gestion des espaces verts
- M53 Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager – Topographie – Paysage - agroéquipement
- M54 Gestion technico-économique de chantiers
- M55 Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager - Infographie/Conception
- Activités liées à l'individualisation en formation
- M11 Accompagnement du projet professionnel
- M71 MIL1 Réparation outils agricole création et innovation dans l'agroéquipement
- M71 MIL2 Techniques de multiplication des végétaux

Tél. 02 22 06 06 13
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes
www.cfa-ecb.fr

PARTICULARITÉ DU CENTRE

Un cadre agréable et environnement adapté. Pédagogie dynamique, alternance adaptée Effectifs raisonnables permettant un accompagnement personnalisé Individualisation des parcours 9 hectares de jardin-école composé d'un arborétum et de plus de 2000 références de végétaux. Des logiciels d'infographie performants : photshop, autocad 2019, sketch up Participation au MAF (Meilleur Apprenti(e) de France) et aux Olympiades des métiers Des outils de production représentatifs du milieu professionnel Présence de 3 partenaires professionnels sur le site : pépinière, maraichage, station expérimentale

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Et épreuves terminales

Evaluation en situation professionnelle

LIEU DE FORMATION

UFA Saint-Ilan
rue de Saint Ilan
22360 LANGUEUX

RENSEIGNEMENT

Stéphanie LE POTTIER
06 14 85 53 84
slepottier@hortilan.com

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Posséder un Bac Pro Aménagements Paysagers
- ✓ Possibilité aussi après l'obtention d'un Bac Général ou STAV ou autre Bac Pro

RECRUTEMENT

- ❖ Information collective
- ❖ Salons, portes ouvertes
- ❖ Dossier scolaire : CV, lettre de motivation, projet professionnel
- ❖ Test de positionnement
- ❖ Entretien individuel

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

1350 heures en centre de formation et 1940 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Licence Pro Aménagements Paysagers options Gestion de Chantier Création Reprise d'Entreprise ou Infographie Paysagère,

Autres BTS en 1 an

VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Aménagements Paysagers

RNCP 17218

Tél. 02 22 06 06 13
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes
www.cfa-ecb.fr